

NOUVEAUTÉ À BOUSSE

Bientôt du Kung-Fu Wushu

La rentrée 2016-2017 verra l'ouverture à Bousse d'une école de Kung-Fu Wushu, Sanda et Danse du Lion, au dojo de Bousse.

Une nouveauté accessible aux enfants dès 3 ans, adolescents et adultes.

Le Kung-Fu Wushu désigne l'ensemble des disciplines martiales chinoises. L'élève, à travers un cursus pédagogique bien établi, pourra en travailler toutes les facettes tel l'aspect artistique, les armes chinoises, le combat, la self-défense... Les arts martiaux chinois

offrent ainsi une pratique saine, souple et efficace pour développer son corps et apprendre à se défendre, tout en insistant sur le respect des valeurs morales.

Que les amateurs n'hésitent pas à profiter de la « semaine découverte » pour tester cette discipline.

Matthieu, Aurélien et Joy, tous trois diplômés et expérimentés, vous y attendent dès le lundi 5 septembre, avec présentation d'un certificat médical.

Horaires des cours au dojo de Bousse :

Baby Kung-Fu (3-6 ans) : les jeudis de 16 h 30 à 17 h 15, Kung-Fu enfants (7-12 ans) : les lundis et jeudis de 17 h 15 à 18 h, et ados/adultes : les lundis et jeudis de 19 h à 20 h 30

Informations et contacts :
École Wuxing Kung-Fu Tél. : **06 95 05 35 75** et **contact@ecolewuxing.com** ou **www.ecolewuxing.com** et **Facebook : ecolewuxing**.



La discipline sera proposée au dojo. Photo RL.

à savoir

Initiation à l'informatique avec la CLCV de Guénange

La CLCV de Guénange propose des cours d'initiation et de perfectionnement à l'informatique.

Une première séance se déroulera le samedi 10 septembre à 10 h,

au centre social municipal Louise-Michel.

Cette première aura pour but de faire connaissance, de mesurer les connaissances de chacun, afin d'établir un planning pour les semaines à venir.

Ces cours sont gratuits et réservés

aux personnes qui adhéreront à la CLCV.

Le nombre de places sera limité.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser

au 06 84 87 67 63.

URGENCES

Samu 112

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 112).

Médecins

Tous secteurs : (tél. 0820 33 20 20).

Pharmacies

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange

Guénange : 2 impasse Jacqueline Aurioi (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).

Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

AUJOURD'HUI

Bals, repas

Budling. Fête de la pizza. Organisée par l'Amicale de Budling. À partir de 19 h pizza cuite au feu de bois puis à 20 h début du bal animé par un DJ maison. Place des fêtes. Tél. 06 71 30 76 42.

Fêtes, carnaval

Metzervisse. Fête du Schaudi. Organisée par la MJC. À 16 h, café, tartes aux quetsches, animations. Dès 18 h paille en queue, chants gospel par Geth life, bal avec Nostalgie Music et feu d'artifice. Côté restauration : saucisses, merguez, gromperpankech, frites, cochon de lait en gelée, porcelet à la broche. De 16 h à 23 h. MJC. Gratuit.

Randonnées, balades, visites guidées

Veckring. « Ouvrage du Hackenberg ». Visite organisée par l'association Amifort. De 14 h à 15 h 30. Ouvrage du Hackenberg. 10 €. 7 € groupes, étudiants, 5 € pour les jeunes (- de 16 ans) et gratuit pour les enfants (- de 4 ans). Tél. 03 82 82 30 08.

Spectacles, théâtre, contes

Bertrange. Julien Strelzik, en route vers... Bertrange. One man show de l'humoriste proposé par Bertrange Imeldange loisirs culture et fêtes. À 20 h 30. Salle Jacques Martin. 15 €. 12 € en prévente et 8 € pour les jeunes (- de 13 ans). Tél. 06 85 20 41 25.

SERVICES

Loisirs

Distroff : bibliothèque, de 10 h à 11 h 30.

Guénange : bibliothèque, de 9 h à 12 h.

Kédange-sur-Canner : biblio-

thèque, de 10 h à 12 h.

Luttange : bibliothèque de 10 h à 11 h 30.

Rurange-lès-Thionville : bibliothèque, de 10 h à 12 h.

Volstroff : bibliothèque, de 14 h à 16 h.

NUMÉROS

Correspondants

Aboncourt, Budling, Kédange-sur-Canner, Veckring, Volstroff, Hombourg-Budange : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).

Bertrange-Imeldange, Guénange, Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50 ou 06 89 12 72 05).

Bettelainville, Luttange : Estelle Lejeune (tél. 03 82 83 57 53 ou 07 82 05 42 23).

Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06) ; roger.mercier2@orange.fr

Budling : Denis Guerdier (tél. 03 82 83 53 27).

Distroff, Metzervisse, Valmetstroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95)

ou 06 09 11 65 47).

Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).

Inglange : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).

Kemplich : Jean-Nicolas Conati (tél. 06 65 77 76 70) ; jean-nicolas.conati@orange.fr

Koenigsacker : Philippe Even (tél. 06 14 89 30 98).

Malling : Liliane Gillich (tél. 03 82 50 41 67 ou 06 60 99 90 35) ; liliane.gillich@gmail.com

Menskirch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).

Metzervisse : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).

Oudrenne : Pierre Hirtz (tél. 03 82 50 10 76).

Rurange-lès-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

GUÉNANGE

« Vous bradez ! - Non, nous aménageons »

La cession de la première tranche du projet "Cœur de ville" au promoteur Nexity, jeudi soir au conseil municipal de Guénange, a donné lieu à un débat sur le prix de vente. Deux philosophies se sont opposées.

Cette fois, c'est parti. En gestation depuis 2007 (lire ci-dessous), le projet "Cœur de ville" va démarrer à Guénange. Jeudi soir, en conseil municipal, les élus ont autorisé la vente des 3,6 hectares correspondant à la première tranche à Nexity Foncier conseil. La société va assurer la viabilisation et la commercialisation des terrains.

Une telle nouvelle méritait bien de convoquer les élus en plein mois d'août. « Le promoteur ne voulait pas perdre de temps », explique le maire, Jean-Pierre La Vaullée, heureux

de voir ce projet démarrer. Les élus de l'opposition, eux, étaient beaucoup moins enthousiastes. Car ils estiment que le prix de vente, 11,10 €/m², est trop bas. Et ce reproche a donné lieu à un débat qui a fait apparaître des divergences politiques majeures entre les deux camps.

Ils estiment que la Ville fait un cadeau au promoteur

Bernard Lécrivain, du groupe d'opposition "Rassembler pour Guénange", a fait ses comptes :

« Je rappelle que nous avons investi 1,8 M€ pour acheter ce terrain. Nous ne récupérons que 400 000 € pour les trois hectares de la première tranche. Nous ne retrouverons jamais notre investissement dans cette opération. »

Il pointe l'écart entre l'estimation des Domaines et le prix de vente : « Les Domaines, c'est sérieux. Ils estiment ce terrain à 25 €/m². Nous le vendons 11,10 €/m². Je ne vois pas ce qui peut justifier un tel écart. »

Sa collègue Jocelyne Muller est encore plus incisive : « Avec ce rapport, on brade les biens

de la commune, attaque-t-elle. Voilà pourquoi nous voterons contre. »

Une réticence qui a même transpiré dans les rangs de la majorité. « On cède un terrain à 1 100 € l'are, calcule Jérôme Moureau. Les Guénangeois qui ont fait construire leurs maisons dans la commune ont payé 15 000 € par are. Comment justifier un tel écart de prix auprès d'eux ? » Celui qui est pourtant un ami du maire se fait même un brin provocateur en annonçant : « Si j'avais 450 000 € à dépenser, j'aurais fait une contre-proposition. » Au moment du vote, l'élu de la majorité a préféré s'abstenir.

Ils estiment que le promoteur fait un cadeau à la Ville

Jean-Pierre La Vaullée a d'abord tenu à rectifier le calcul de l'opposition. « Sur les 3,6 hectares que nous cédon, il y a un hectare qui n'est pas urbanisable, détaille le maire. Rapporté à la surface constructible, le prix de vente dépasse les 15 €/m². C'est déjà plus proche de l'estimation des Domaines. » Le maire évoque aussi la particularité du terrain vendu. « Il ne s'agit pas d'un terrain constructible en l'état. Il y a un énorme travail de viabilisation, notam-

ment pour la rétention des eaux pluviales, à la charge du promoteur. Il s'agit de reconstruire la ville sur la ville. Et ça coûte cher. »

Son adjoint Éric Balland invite l'opposition à voir un peu plus loin que le prix de vente : « Sur ce terrain, nous toucherons de la taxe d'aménagement et, ensuite, des taxes locales. C'est un investissement sur le long terme. Ce n'est pas une opération financière pour la Ville. C'est une opération d'aménagement. » Et aux yeux de la majorité, il faudrait même remercier le promoteur d'aider Guénange à mener ce projet.

Jean-Pierre La Vaullée acquiesce : « Ce projet, c'est un pari sur l'avenir, un pari sur notre ville. Il s'agit d'offrir de nouveaux logements aux Guénangeois, de transformer notre ville. Certes, nous aurions peut-être aimé tirer un peu plus d'argent de cette vente. Mais aucun promoteur n'a proposé plus. Seul Nexity s'est positionné. Nous n'allions pas attendre encore des années pour en obtenir un meilleur prix. Au bout d'un moment, il faut avancer, se mettre au travail ! C'est le choix que nous avons fait. »

Anthony VILLENEUVE, anthony.villeneuve@republicain-lorrain.fr

Un projet qui a germé en 2007

Après la fermeture en 2007 du centre de formation professionnelle, la Ville s'est porté acquéreur du domaine de 25 ha et bien sûr de l'immense bâtisse de 9600 m² appartenant à la fondation de La Salle. Après avoir recherché la possibilité de la réhabiliter, la municipalité s'est résolue à la détruire, ce qui fut fait en 2012. Depuis, diverses pistes ont été suivies afin d'aménager cette immense zone située au cœur de la ville ancienne. Avec de nombreuses restrictions telles que le passage d'une ligne haute tension, la nécessité de créer des bassins de rétention d'eau, des zones de stockage des terres souillées. À partir de 2013, la concertation sur l'avenir de

cette zone a débuté avec les habitants. Depuis, de nombreuses options prises à l'origine ont été abandonnées et réorientées vers l'habitat. Le 25 juin 2015, le conseil municipal a validé la signature d'un compromis de vente avec Nexity qui avait présenté un dossier conforme aux attentes de la municipalité. Cette tranche de 3 ha 60 a n'est que la première phase du projet. Phase qui ne prend en compte que des zones destinées à la construction de logements, 122 au total. Toute la partie d'aménagements de services à la population est toujours dans les cartons en attendant des jours meilleurs côté finances.

BOUSSE

Découverte au fil de l'eau

Durant toute la semaine du 22 au 27 août, quelques jeunes Boussois ont pu découvrir l'activité canoë-kayak au sein du club de Bousse-Hagondange. Ils étaient accueillis et encadrés par Damien Mantovani, membre de l'équipe de France de canoë et président du club local. Un programme chargé du lundi au jeudi avec la découverte et essais de différents types d'embarcation, des randonnées nautiques, l'apprentissage des gestes techniques de base nécessaires et une bonne manipulation de son embarcation. Les jeunes ont pu ensuite s'amuser dans les vagues, réaliser leurs premiers surfs... Le stage a pris fin ce vendredi, avec une descente de la Moselle et le passage des pagaies couleures. À noter que cette semaine était en partie financée par la commune de Bousse.



Découvrir le kayak sous une météo très estivale. Photo RL.

Au kayak club, l'été n'est pas terminé pour autant. Le club reste ouvert tous les jours jusqu'à fin août pour des locations, descente de la Moselle, balades

gourmandes...

Plus d'infos sur : <https://www.facebook.com/clckBousseHagondange/> ou au 06 76 06 52 54.

MONNEREN

Accueil périscolaire : mode d'emploi

Dès la rentrée scolaire de septembre, la commune de Monneren, en partenariat avec la Communauté de communes de l'Arc mosellan et les PEP57, met en place un accueil périscolaire pour les enfants scolarisés dans la commune.

Le public concerné ? Les bambins à partir de l'âge de 3 ans jusqu'au CM2.

Le périscolaire sera ouvert tous les jours en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 18 h 30.

Le mercredi en période scolaire, les enfants sont accueillis de 7 h 30 à 8 h 30.

L'accueil du matin se fera à partir de 7 h 30 jusque 8 h 30

dans les locaux de l'accueil périscolaire, 64, rue de l'École à Monneren.

Après manger, des activités sont proposées pour les plus grands, ainsi qu'un temps de repos pour les petits.

En fin de journée, après l'école et jusque 18 h 30, seront proposés différents temps d'activités.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie de Monneren, ou peuvent vous être transmis par internet sur simple demande au siège des PEP57 (par téléphone au 03 87 66 64 19 ou par mail à l'adresse : association@pep57.org).

Une permanence sera assurée dans le bâtiment de l'accueil périscolaire situé à Monneren à partir du lundi 29 août, de 9 h à 19 h.

Samedi 27 août

LE GRAND DÉBALLAGE

ON FAIT LE VIDE... DES COMMERÇANTS à BRIEY-BÂS ...FAITES LE PLEIN !

Des affaires exceptionnelles à ne pas manquer !!! et les nouvelles collections à découvrir !

Organisé par Association des Commerçants et Artisans de Briey

PARKING PLAN D'EAU GRATUIT

ville de **briey**

BRIEY, LES ACHATS PLAISIR...

BERTRANGE-IMELDANGE

Ils le disent avec des fleurs

Le jury du concours des Maisons fleuries composé de Danièle Noël, Marie-Jeanne Hozé, Evelyn Hardy, Renée Bentz et Christian Jouanen a sillonné les rues de la commune, longues et nombreuses, pour établir le palmarès 2016. Leur tâche a été ardue : il a été difficile de faire des choix tant les habitants s'étaient motivés pour offrir un visage souriant aux passants.



Photo RL.

NÉCROLOGIE

M. Michel Bazzucchi

OUDRENNE. — Nous apprenons le décès de M. Michel Bazzucchi, survenu le 24 août, à Nancy, à l'âge de 59 ans.

Né le 28 mars 1957 à Thionville, il avait pris pour épouse Mme Brigitte née Sirmacis le 26 février 1983 à Distroff.

M. Bazzucchi était entouré de l'affection de ses deux enfants, Stéphanie et Philippe. Il était chef de chantier.

Le défunt repose à la chambre funéraire de Oudrenne.

Les obsèques seront célébrées ce lundi 29 août, à 14 h 30, en l'église de Oudrenne. Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

DISTROFF

Réunion des élus

Une réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu en mairie mercredi 31 août à 20 h avec l'ordre du jour suivant : approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 juin ; renouvellement d'emprunt ; modification du PLU ; validation de l'agenda d'accessibilité programmée ; réflexion des chemins d'exploitation ; demande d'adhésion au Smitu ; avenant à la convention de mise à disposition du service instructeur de la CCCE ; personnel communal – contrat d'assurance des risques statutaires ; personnel communal – modification du temps de travail ; location du centre culturel et du parc ; modification des tarifs et des règlements ; demande de mise à disposition du presbytère auprès de l'Evêché ; désherbage des livres de la bibliothèque municipale ; crédit-bail de la société HMS – Information et le point divers.

Bienvenue à Mathys

À Thionville, le 18 août est né le petit Mathys, qui fait le bonheur de son papa Damien Winzenrieth et de son épouse, née Marjorie Pompeo-Teston, domiciliés à Distroff.

Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

METZERVISSE

Judo-club

La rentrée au Judo-club se fera mardi 6 septembre pour le judo, samedi 17 septembre pour l'éveil judo et lundi 17 septembre pour le judo détente, au centre culturel de la localité.

Le judo détente, pour les adultes débutants, c'est de 19 h 45 à 21 h.

Pour le judo, les horaires d'entraînement sont les suivants : le mardi et le vendredi de 17 h 30 à 18 h 15 pour les enfants âgés de 6 à 7 ans, de 18 h 15 à 19 h 15 pour ceux de 8 à 14 ans, de 19 h 15 à 20 h 30 pour les minimes, les cadets, juniors et seniors (14 ans et plus).

Pour l'éveil judo, les séances auront lieu le samedi à partir de 10 h pour les 4 ans et 11 h pour les 5 ans.

Comme toujours, il y aura possibilité de s'essayer à deux cours avant de se décider.

Pour tout renseignement, contacter le président Patrick Gebus (03 85 56 95 90) ou Nadia Fousse (06 11 40 40 92).

Site internet : <http://club.sportregions.fr/judoclubmetzervisse>